



Transmis par courriel :

Le 14 décembre 2018

OBJET :

En réponse à votre requête du 20 novembre dernier, par laquelle vous avez fait une demande afin d'obtenir une copie du ou des document(s) suivant(s) :

- Copie du contrat ou tout autre document en lien avec le contrat de Capital Traiteur Montréal et le Palais des Congrès de Montréal :
→ Ci-joint une copie du contrat d'exclusivité avec le fournisseur Capital Traiteur et une copie des avenants qui traitent du prolongement de ce contrat.

La présente décision vous est transmise conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et peut faire l'objet, conformément aux dispositions de l'article 135 de la loi, d'une demande de révision auprès de la Commission d'accès à l'information.

En espérant le tout à votre convenance, veuillez agréer,
distingués.

l'expression de nos sentiments

Robert Lessard, CRIA
Chef de service, ressources humaines

RL/cb

